



A Mesdames et Messieurs

- les Maires et Présidents des collectivités territoriales
partenaires de collectivités algériennes

Copie à Mesdames et Messieurs

- les Maires-adjoints et Vice-présidents en charge des relations internationales,
de la jeunesse, du développement économique ou de l'environnement

- les fonctionnaires territoriaux en charge des mêmes secteurs

- les autres acteurs de ces territoires participant
à la coopération avec les collectivités algériennes

LETTRE D'INVITATION

Paris, 2 mai 2016

Madame, Monsieur,

Les 3èmes Rencontres algéro-françaises des maires et présidents de collectivités territoriales se dérouleront à Alger les mercredi 25 et jeudi 26 mai 2016. Elles sont co-organisées, pour la partie française¹, par les villes et collectivités françaises concernées, regroupées au sein du groupe-pays Algérie de Cités-unies France et par le Ministère des affaires étrangères (Délégation à l'action extérieure des collectivités locales, Ambassade de France à Alger, Mission pour la coopération technologique et industrielle franco-algérienne). Nous y avons encore travaillé à Alger le 18 avril et à Paris le 21 avril dernier (comptes-rendus ci-joint).

J'ai donc le plaisir, au nom du président de Cités-unies France, Roland Ries, maire de Strasbourg, qui conduira la délégation française, de vous inviter à y participer. Vous trouverez ci-joint :

- une brève **présentation** des Rencontres avec les **modalités d'inscription** par voie électronique
- l'architecture générale du **programme de travail** des deux journées (n'hésitez pas à nous faire part de vos observations)
- une **fiche technique** dans laquelle vous devriez trouver les réponses aux principales questions que vous vous posez. Pour toute autre précision souhaitée, Mmes Linda Naïli (CUF) [L.naili@cites-unies-france.org / 01.53.41.81.90] et Anne-Marie Mével-Reingold (DAECT) [anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr / 01.43.17.62.61] restent à votre disposition.
- les **comptes-rendus des deux dernières réunions** : [cliquer ici](#)

Dans le contexte de crise multiforme qui fissure nos sociétés, chacun comprend l'importance, pour l'avenir de nos concitoyens et de nos territoires, des réflexions que nous mènerons et des décisions que nous prendrons ensemble, à Alger pour renforcer nos coopérations. C'est pourquoi je me réjouis de vous y retrouver bientôt.

Je vous assure, Madame, Monsieur, de mes sentiments les plus cordiaux

Georges MORIN
délégué du maire de Gières (Isère)
aux relations internationales
président du groupe-pays Algérie
de Cités-unies France

¹ Pour la partie algérienne, ce sont le Ministère de l'intérieur et des collectivités locales (Direction de la coopération) et le Ministère des affaires étrangères (Direction générale d'Europe et Ambassade d'Algérie à Paris), avec lesquels nous avons travaillé en étroite concertation



3èmes Rencontres algéro-françaises des maires et présidents de collectivités territoriales

mercredi 25 et jeudi 26 mai 2016 à Alger

Présentation des Rencontres :

Après les années noires qui ont frappé l'Algérie entre 1992 et 1998, la coopération décentralisée entre collectivités territoriales algériennes et françaises a été relancée à l'automne 1999. Ce furent les 1ères « Rencontres algéro-françaises des maires et présidents de collectivités territoriales » d'Alger, qui ont mobilisé une quarantaine de collectivités. Cinq ans plus tard, à l'automne 2004, se tenaient à Paris les 2èmes Rencontres franco-algériennes du même type.

Après quelques années de difficultés tenant à des facteurs multiples, Français et Algériens ont conjugué leurs efforts dès 2014-2015 pour parvenir à organiser les **3èmes Rencontres**, initialement prévues pour l'automne 2009... et qui se tiendront les **mercredi 25 et jeudi 26 mai 2016 à Alger**.

Ces 3^{èmes} Rencontres algéro-françaises des maires et présidents de collectivités territoriales auront pour objectifs :

- de rappeler le fonctionnement et les compétences des pouvoirs locaux dans les deux pays ;
- d'établir un état des lieux de la coopération décentralisée franco-algérienne ;
- de faire ressortir les axes de coopération à reconduire (car ils ont bien fonctionné jusqu'ici) et ceux qu'il convient de définir et de développer (car ils sont porteurs d'avenir).

Nous avons tenu en 2015, avec l'appui des pouvoirs publics algériens et français, deux séries de Journées de travail, consacrées à la réflexion sur ces thèmes porteurs d'avenir : les premières Journées sur **la jeunesse** se sont tenues en septembre 2015 à Bejaïa en présence d'une centaine d'associations et de collectivités. Les secondes Journées, consacrées au **développement industriel et au développement durable** ont eu lieu en octobre 2015 à Paris, au Palais du Luxembourg, avec une centaine d'élus, fonctionnaires, universitaires et chefs d'entreprise des deux pays.

Le programme de ces Rencontres sera dans la continuité de ces deux séries de Journées, avec des séances plénières et quatre ateliers thématiques. Nous prévoyons également une visite de terrain en lien avec les ateliers.

Elus et fonctionnaires territoriaux, autres acteurs de la coopération des territoires, autorités déconcentrées et autorités nationales des deux pays participeront activement à ces Rencontres, dont le programme complet vous a été communiqué et qui s'articule ainsi :

- arrivée à Alger et installation le mardi 24 mai 2016
- 1ère journée des Rencontres le mercredi 25 mai de 9h à 18h30
- 2ème journée des Rencontres le jeudi 26 mai de 9h à 18h30
- départ d'Alger (pour la France ou vers la collectivité algérienne partenaire) le vendredi 27 mai 2016.

Modalités d'inscription :

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.sense-event-manager.com/event/3emes-Rencontres-Algero-Francaises-des-Maires-et-Presidents-de-Collectivites-Territoriales-event-15>

L'inscription sur la plateforme est très simple et se fait en 2 étapes :

- cliquez sur "Participez à l'événement".
- renseignez les champs demandés et validez.

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès que votre inscription sera validée.

Merci d'imprimer le mail de confirmation et de le présenter à l'accueil, le jour de l'événement, pour récupérer votre badge.

Projet de programme (mis à jour au 02/05/16)

(voir le chronogramme ci-joint)

Mardi 24 mai 2016

- Arrivée, dans l'après-midi, des participants algériens et français. Installation à l'hôtel Aurassi.
 - 1ère réception officielle le mardi soir.
-

Mercredi 25 mai 2016

- Ouverture (9h-9h45) par un ministre algérien, un ministre français et le président de Cités-unies France
 - la séance introductive (10h-11h15) : point rapide sur l'histoire et sur l'état des lieux de nos coopérations. Dernières mises au point sur le programme des deux journées
 - 4 ateliers (un atelier par thématique¹) se dérouleront en parallèle, dans 4 petites salles de l'hôtel Aurassi, attenantes à la salle plénière. Cela se fera en 4 séquences (2 le mercredi et 2 le jeudi). Horaire des 2 premières séquences du mercredi : 11h30-12h45, puis 14h15-15h30.
 - 16h-18h30 : visites de terrain, par exemple du Jardin d'essai du Hamma, dont la restauration a été menée en coopération entre les deux capitales, Alger et Paris (ou visites à des associations impliquées dans la coopération)
 - 2ème réception officielle le mercredi soir
-

Jeudi 26 mai 2016

- 9h-10h15, puis 10h30-11h45 : 2 dernières séquences des ateliers
 - 12-13h : séquence d'échanges informels entre les participants (permettant par ailleurs aux présidents et aux rapporteurs de préparer la restitution des ateliers et le projet de feuille de route)
 - 14h30-15h30 : restitution des 4 ateliers (15mn chacun) suivie d'une heure (15h30-16h30) de discussion avec la salle
 - 16h45-17h30 : proposition, discussion et adoption d'une feuille de route pour les 5 prochaines années de coopération décentralisée algéro-française
 - 17h45-18h30 : clôture par les autorités algériennes et françaises
-

Vendredi 27 mai 2016

- dans la matinée (ou plus tard) retour des participants vers les villes algériennes et françaises
 - pour les collectivités algériennes et françaises qui ont décidé de se retrouver **un ou deux jours dans la collectivité algérienne partenaire**, à l'issue des Rencontres d'Alger : départ vers la collectivité sœur.
-

¹ 4 thématiques retenues pour les ateliers : 1 - **Jeunesse** (associations, conseils de jeunes, échanges culturels, scolaires et sportifs) / 2 - **Aménagement urbain durable** (+ patrimoine) / 3 - **Universités et entreprises** dans le **développement économique** des territoires / 4 - **Gouvernance locale** (fiscalité, finances, formation professionnelle)

	mardi 24/05/16	mercredi 25/05/16	jeudi 26/05/16	vendredi 27/05/16
9h				
10h		9h Ouverture 9h45	9h Ateliers (séquence 3) 10h15	Retour des participants — ou départ conjoint vers la collectivité algérienne partenaire
11h		10h Séance introductive 11h15	10h30 Ateliers (séquence 4) 11h45	
12h		11h30 4 ateliers (séquence 1) 12h45		
13h			12h Echanges 13h	
14h		13h Déjeuner buffet 14h	13h15 Déjeuner buffet 14h15	
15h		14h15 Ateliers (séquence 2) 15h30	14h30 Restitution 4 ateliers 15h30	
16h			15h30 Discussion 16h30	
17h	Arrivée des participants et installation à l'hôtel	16h Visite de terrain 18h30	16h45 Feuille de route 17h30	
18h			17h45 Clôture 18h30	
19h				
20h	Réception Institut français d'Alger	Réception Ministre de l'intérieur	Réception Ambassadeur de France	
21h				



3èmes Rencontres d'Alger

FICHE TECHNIQUE

02/05/16

1) **ATTENTION 1** - Si un maire (ou un président de collectivité) désigne **un adjoint (ou un vice-président)** pour l'accompagner (ou le représenter à Alger) ce sera souvent celui qui est délégué aux **relations internationales**, mais ce peut être aussi, compte-tenu des thématiques des ateliers, le délégué à la **jeunesse**, au **développement économique** ou à **l'environnement** par exemple.

2) **ATTENTION 2** - Si vous avez prévu de profiter de votre présence en Algérie pour renouer le lien avec votre collectivité sœur dans les journées qui suivent les Rencontres d'Alger, merci de nous dire en quelques lignes ce que vous avez prévu avec vos partenaires algériens, de manière à ce que nous prévenions le ministère algérien de l'intérieur et l'ambassade de France à Alger du programme de vos déplacements.

3) **où se déroulent les Rencontres des mercredi 25 et jeudi 26 mai ?** : Au centre ville d'Alger, à l'hôtel El-Aurassi (près de l'ancienne Bibliothèque nationale et du Palais du gouvernement)

4) **où logent les participants ?** : Dans le même hôtel El-Aurassi

5) qui prend en charge et réserve **les billets d'avion** France-Algérie et retour ? Chaque collectivité, bien sûr, pour ses **élus et fonctionnaires**. Pour les **autres acteurs de coopération**, publics ou privés (associations d'élus, entreprises, universités, centres de recherche, hôpitaux, établissements culturels, associations des secteurs jeunesse, culture, solidarité, etc.) c'est la même règle, chacun prend son billet, sauf s'il a un accord de prise en charge totale ou partielle avec les collectivités ou les administrations avec lesquelles ils travaillent.

6) qui prend en charge les **frais d'hébergement** (3 nuitées) et **de repas** du mardi 24 au soir au vendredi 27 au matin ? **Nos hôtes algériens ont bien voulu prendre en charge une soixantaine d'invités français**, dans un ordre prioritaire : 1 - élus territoriaux / 2 - fonctionnaires territoriaux / 3 - autres acteurs des territoires « sélectionnés » par les organisateurs français (MAE - DAECT, ambassade, mission Levet - et CUF). N.B. : la liste des pré-inscrits du 23 avril comprend 35 personnes (20 élus et 15 fonctionnaires) ce qui laisse a priori quelque 25 places pour les « autres acteurs ». En cas de besoin impératif, le MAE français et la Délégation de l'Union européenne à Alger pourront (peut-être) dégager quelques prises en charge supplémentaires, mais ce sera au compte-gouttes !

7) quelles modalités sont prévues pour **l'obtention d'un visa d'entrée en Algérie** auprès des consulats d'Algérie en France ? L'Ambassadeur d'Algérie a bien voulu donner à l'ensemble des Consuls généraux et Consuls en poste sur le territoire français, instruction de faciliter au mieux la délivrance des visas. Adressez-vous **très vite** au Consul dont relève votre territoire : il vous suffira de lui présenter le **formulaire** de demande de visa rempli en **2 exemplaires** (à télécharger sur le site de l'ambassade [<http://www.amb-algerie.fr/formalites-visa/>], **2 photos**, votre **passport** et **ma lettre d'invitation**. Le visa devrait pouvoir vous être délivré dans un délai maximum de 48 heures. Mais, s'il vous plaît, accomplissez cette démarche **le plus vite possible** (nous signaler très vite, toute éventuelle difficulté, nous serons en lien avec l'ambassade pour la résoudre rapidement)

Rappel : pour toute nouvelle précision, pour toute observation, pour toute suggestion, n'hésitez pas à joindre :

- Linda Naili à CUF [L.naili@cites-unies-france.org / 01.53.41.81.90]

- Anne-Marie Mével-Reingold au MAE [anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr / 01.43.17.62.61]
